

Tribert Rujugiro saisit la Justice de l'EAC contre le pouvoir de Kigali

RFI, 21-07-2014 Rwanda : Tribert Rujugiro saisit la Cour de Justice d'Afrique de l'Est. Le bras de fer se poursuit entre l'homme d'affaires Tribert Rujugiro (photo) et les autorités rwandaises. Le millionnaire africain vient de saisir la Cour de Justice d'Afrique de l'Est à Arusha pour obtenir la restitution de ses biens saisis par Kigali. Il estime être victime d'une vengeance politique. Au Rwanda, Tribert Rujugiro a fait fortune dans le tabac. Longtemps proche du président Kagame et ex-financier du Front patriotique rwandais (FPR), le parti au pouvoir à Kigali, il vit en exil depuis 2009. En 2008, il avait pris ses distances avec le pouvoir qui, par la suite, l'a accusé de financer des groupes hostiles au gouvernement.

En octobre 2013, au nom d'une loi sur les « biens abandonnés », les autorités rwandaises ont confisqué la luxueuse résidence de Tribert Rujugiro à Kigali, ses comptes en banque locaux, ainsi que ses parts dans un centre commercial UTC, situé au cœur de la capitale rwandaise. Fin juin, ce sont ses parts dans une usine de thé qui ont été saisies. Débuté par la justice rwandaise, il avait notamment déposé un recours administratif en octobre dernier - l'homme d'affaires compte désormais sur la Cour sous-régionale pour lui rendre justice. « Je me suis adressé aux tribunaux rwandais où j'ai évidemment, bien entendu, perdu sur tous les échelons. Et maintenant je me suis adressé au tribunal de l'East Africa [la Cour de Justice de l'Afrique de l'Est, ndlr]. J'espère que le tribunal de l'East Africa sera plus juste qu'il ne l'est au micro de RFI. « Un mauvais signe aux investisseurs » Il évoque la possibilité qu'une « vengeance soit à l'origine de ses déboires au Rwanda. « En 2008, j'ai trouvé que la direction que prenait la politique [au Rwanda] n'allait pas avec mes points de vue et je me suis retiré du parti [FPR]. Et c'est peut-être pour cette raison, pour venger, qu'ils l'auraient fait », avance le millionnaire. Au-delà de son cas personnel, Tribert Rujugiro juge que ses démarches avec le pouvoir rwandais « ont fait plus de tort au gouvernement qu'à moi-même. Parce que pour une catégorie qui a besoin d'investisseurs, saisir les actions de quelqu'un parce qu'il n'est pas sur place, c'est un mauvais investissement. »